

**Discours prononcé par Son Excellence Monsieur Gervais Rufyikiri, Deuxième Vice-Président de la République du Burundi à l'occasion de l'ouverture de la première foire financière pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole au Burundi.**

**Bujumbura, la Détente, le 25 Novembre 2013**

Honorables Parlementaires ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique,

Monsieur l'Ambassadeur du Royaume des Pays –Bas,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Missions Diplomatiques et Consulaires accréditées au Burundi ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions financières et des Compagnies d'Assurance ;

Mesdames et Messieurs les Opérateurs du secteur agricole et d'élevage ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement du Burundi se réjouit de la tenue aujourd'hui de cette première Foire Financière pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole dans notre pays.
2. En effet, c'est pour la première fois dans l'histoire du Burundi que des représentants des banques, des établissements financiers, des institutions des micro finances, des compagnies d'assurance, des agro industriels, des organisations des producteurs agricoles, des fournisseurs d'intrants et d'équipement se rencontrent pour échanger et débattre sur un thème d'actualité et d'une si grande importance pour le développement du secteur agricole dans notre pays.
3. Le secteur agricole joue un rôle prépondérant dans l'économie du pays en ce sens qu'il contribue pour 44 % du PIB et 95 % des recettes d'exportation de notre pays. C'est eu égard à son importance que la vision « Burundi 2025 », tout comme le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, deuxième génération se proposent de faire de la modernisation et la diversification de l'agriculture et de l'élevage une des priorités de la croissance économique.
4. Bien plus, les principes directeurs du Programme National d'Investissement Agricole pour la période 2012-2017 qui s'inspirent de cette vision du Gouvernement définissent et mettent en relief les orientations stratégiques à mettre en œuvre pour promouvoir dans notre pays une agriculture capable d'assurer à tous les burundais la sécurité alimentaire en quantité et en qualité à travers notamment la transformation d'une agriculture de subsistance en une agriculture familiale et commerciale génératrice de revenus.
5. Des défis non moins importants doivent être relevés en vue d'une relance de la productivité et la production agro pastorale. Il s'agit principalement des financements insuffisants dans les secteurs,

de l'insécurité alimentaire récurrente, des changements climatiques, de la faible productivité et des insuffisances en termes d'appui à la production agricole.

6. Le Programme 2 du Plan National d'Investissement Agricole vise la facilitation de l'accès au financement des activités du monde rural pour le développement et la modernisation du secteur. Les objectifs de ce sous-programme sont entre autres:
  - Faciliter l'accès des exploitants agricoles au financement de leurs activités ;
  - Renforcer les activités des institutions de microfinance ;
  - Augmenter les capacités d'investissement du secteur privé et des organisations des producteurs.
7. Avec le soutien de ses partenaires au développement, le Gouvernement du Burundi a l'objectif de :
  - Renforcer le secteur de la micro finance ;
  - Développer de nouveaux services financiers ruraux notamment pour les activités génératrices de revenus et groupes de solidarité pour les vulnérables ;
  - Mettre en place un système d'assurance agricole et de garantie adapté au secteur

### **Distingués invités, Mesdames, Messieurs,**

8. En dépit de la multitude des établissements bancaires et financiers, le secteur agricole bénéficie malheureusement de très peu de financement de la part de ces derniers. En guise d'illustration, les montants des crédits accordés au secteur agricole sont d'environ 1% comparés à ceux octroyés aux secteurs classiques tels que l'industrie, le commerce, la construction et l'habitat, le tourisme et hôtellerie, le petit équipement et divers.
9. Les raisons avancées qui peuvent expliquer cette faiblesse de financement sont entre autres : le manque de garanties réelles pour les petits exploitants, les taux d'intérêt exorbitants appliqués par les institutions financières, la faiblesse du système judiciaire, les produits financiers inadaptés, les projets mal élaborés et/ou peu viables financièrement, le climat des affaires peu favorable, la peur des risques etc.
10. Selon le Rapport publié en 2006 par le CNUCED sur le Pays les Moins Avancés, je cite « les banques des Pays les Moins Avancés détiennent généralement un excès considérable de liquidités, imposent des taux d'intérêt élevés sur les prêts, et privilégient les titres d'Etat à court – terme qui ne présentent aucun risque. Elles ne sont guère enclines à se lancer patiemment dans des prêts à long – terme à taux d'intérêt modéré pour financer le développement. Or c'est précisément de ce type de financement du développement que les pays les moins avancés ont besoin pour soutenir l'investissement public et privé et permettre aux taux de croissance de poursuivre sur leur lancée. » Fin de citation.
11. Que cette foire vous accorde l'opportunité de réfléchir sur cette assertion en vue de voir sans subterfuge l'état des lieux de la situation du financement des secteurs de développement en général et le secteur agricole en particulier par les institutions financières œuvrant dans notre pays.

12. L'objectif principal recherché par le Gouvernement du Burundi à travers l'organisation de cette foire est justement de mettre ensemble les différents acteurs et intervenants dans la filière agricole pour d'une part, échanger sans faux-fuyant sur les grands défis du moment liés au financement du secteur agricole et d'autre part, identifier des solutions les meilleures et durables à mettre en œuvre pour les surmonter.
13. C'est ainsi que les échanges porteront notamment sur la place de l'agriculture dans l'économie nationale, la stratégie pour des taux d'intérêt incitatifs, le financement des chaînes de valeur agricoles, l'entrepreneuriat agricole, l'assurance agricole, le crédit rural, la problématique de l'accompagnement du financier des coopératives et des petits entrepreneurs, le financement du monde rural etc. J'ose espérer qu'à l'issue des travaux de cette foire, des voies et moyens et des stratégies de financement de ce secteur seront proposés.
14. Certes, le Gouvernement du Burundi a déjà mis en application la Convention de Maputo qui stipule que chaque pays doit affecter au secteur agricole au moins 10% de son budget. L'évolution du budget alloué au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage depuis 2010 constitue un témoignage éloquent.
15. Cependant, l'on ne pourra jamais atteindre le développement souhaité du secteur agricole si le budget général de l'État ainsi que les différents appuis de nos partenaires techniques et financiers demeurent les seules sources de financement. J'invite donc les responsables des banques, des établissements financiers et des institutions de micro finance à adopter eux aussi des politiques volontaristes d'accroissement et de promotion des crédits alloués à l'agriculture et à l'élevage ainsi qu'à l'entrepreneuriat agricole.
16. Par ailleurs, le Gouvernement se réjouit que la question de l'assurance agricole soit inscrite à l'agenda de cette rencontre. Sans anticiper sur les conclusions de cette foire à ce sujet, je lance le même appel aux compagnies d'assurance pour qu'elles explorent les voies et moyens de proposer des polices accessibles pour couvrir les risques des projets agricoles et d'élevage.
17. J'invite à cet effet, la population burundaise en général et les jeunes burundais diplômés en quête d'emplois en particulier à profiter des opportunités qui leur seront offertes au terme de cette rencontre pour investir dans la collecte, le transport, le stockage, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et d'élevage.

**Distingués invités, Mesdames, Messieurs,**

18. Je ne saurais terminer mon propos sans renouveler les sentiments de satisfaction et de remerciement du Gouvernement du Burundi à l'endroit d'Agri-ProFocus Burundi, le Réseau des Institutions de Micro Finance (RIM) et le Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole du Burundi (PAIOSA) de l'agence belge de développement (CTB) pour leur soutien dans l'organisation de cet événement.
19. Je saisi enfin cette opportunité pour remercier tous nos Partenaires Techniques et Financiers qui nous accompagnent dans nos programmes de développement du monde rural en général et du secteur agricole en particulier.

20. C'est en souhaitant aux participants des échanges et débats fructueux qui vont sans nul doute mettre en relief des recommandations pratiques et des stratégies appropriées pour la mise en place d'un système efficace de financement du secteur agricole que je déclare ouverte la première foire financière pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole au Burundi.

**Je vous remercie.**